1 Introduction
2 Analyse des dangers : piekvinaigrenettoyant
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Acide acétique
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit piekvinaigrenettoyant
Company	Van†Dam†Bodegraven†B.V.
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **piekvinaigrenettoyant**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : piekvinaigrenettoyant

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **piekvinaigrenettoyant**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Van⁺Dam⁺Bodegraven⁺B.V.
État physique	liquide
Forme	solution aqueuse acide
pH	±3
Usage	Le produit est destiné à un usage grand public, c'est-à-dire pour les consommateurs.
Date FDS	2022-08-01

La FDS date du 2022-08-01. Elle a donc 4 an(s). La FDS ayant plus de 3 ans, il est *recommandé* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

- P102 Tenir hors de portée des enfants.

Transport :

- ADR : Non réglementé
- RID : Non réglementé

- ADN : Non réglementé
- IMDG : Non réglementé
- IATA : Non réglementé
- UN : Non réglementé

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : • Laver abondamment à l’eau et au savon.
• En cas d’irritation cutanée persistante, consulter un médecin et présenter l’emballage ou l’étiquette.

eyes : • Rincer immédiatement les yeux à l’eau claire pendant 10–15 minutes.
• Si l’irritation persiste après rinçage, consulter un médecin en montrant l’emballage ou l’étiquette.

ingestion : • Rincer la bouche.
• NE PAS faire vomir.
• Boire de l’eau ou du lait (¼ l).
• Manger une petite quantité d’aliments gras (crème, beurre, mayonnaise, etc.).
• Consulter immédiatement un médecin et présenter l’emballage ou l’étiquette.

inhalation : • Permettre au sujet de respirer de l’air frais.
• Si des symptômes respiratoires apparaissent, consulter un médecin et montrer l’emballage ou l’étiquette.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide acétique

Identification

- N° CAS : 64-19-7
- N° EINECS : 200-580-7

Concentration :Unbounded range

Dangers :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 10.0 - VLE-8h (mg/m³) : 25.0 - VLE-15min (ppm) : 15.0 - VLE-15min (mg/m³) : 38.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEJuin 2021Fiche n°24 - Acide acétiqueFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Acide acétique »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[5, 6, 15-17] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Utilisation recommandée uniquement en cas d'utilisation prolongée ou si la peau est sensible et que l'irritation est possible. - Le produit n'est pas classé comme dangereux pour la peau, donc les gants ne sont pas obligatoires dans des conditions normales d'usage.
Yeux	- Port recommandé en cas de risque de projection de liquide. - Lunettes de sécurité sont indiquées comme protection oculaire appropriée.
Peau	- Utilisation recommandée uniquement en cas d'utilisation prolongée ou si la peau est sensible et que l'irritation est possible. - Le produit n'est pas classé comme dangereux pour la peau, donc les gants ne sont pas obligatoires dans des conditions normales d'usage.
Système respiratoire	- Le document ne recommande pas l'usage de masques respiratoires ou filtres en conditions normales d'utilisation.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	- Aucun vêtement de protection ou combinaison n’est mentionné comme nécessaire dans le document.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Prendre les précautions nécessaires relatives à l’emploi de produits chimiques et de nettoyants.
Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	- Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Protéger du gel. Aucune incompatibilité spécifique n’est indiquée dans le document.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Le produit est destiné à un usage grand public, c’est-à-dire pour les consommateurs.